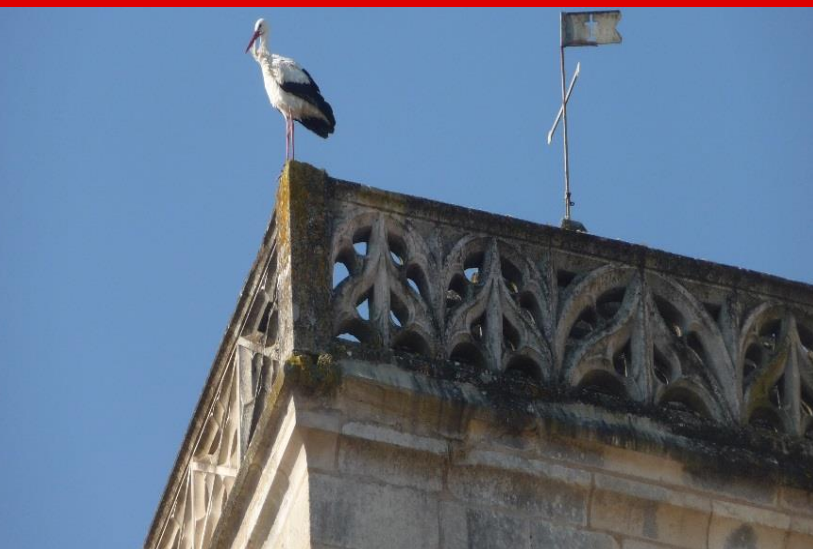


Le Sanepuisien

Bulletin municipal de Sainpuits



 Dossier spécial

Centenaire 1914 – 1918 / Exposition à la Mairie

N°2 : Décembre 2014 – Juillet 2015

Le mot du Maire

Vous découvrez le deuxième numéro de votre journal communal. A en croire les échos reçus , le premier numéro a reçu un très bon accueil. Je tiens à remercier l'équipe qui y a travaillé menée par Jacques Bouzat. Elle a ainsi réalisé un des projets que nous souhaitions mettre en œuvre et que nous avons promis avant les élections de Mars dernier.

Ce deuxième numéro va nous permettre de vous informer des différentes actions que nous avons entreprises.

En ce qui concerne les travaux, vous avez pu constater que la compétence voirie ayant été transférée à la Communauté de Communes et le programme 2014 conclu tardivement celui-ci ne sera achevé sur Sainpuits qu'au printemps sans pour autant diminuer le programme 2015.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes , un test d'amélioration de la circulation est en cours sur le carrefour de la mairie. Destiné à sécuriser les abords de l'école et à faire ralentir les véhicules sur la départementale 3, cet aménagement a été suggéré par les services du Conseil Général. Vos avis seront les bienvenus avant l'éventuelle pérennisation de cet aménagement.

Par ailleurs, nous avons lancé les études nécessaires à la sauvegarde et à l'entretien de notre patrimoine (Eglise, Chapelle, chauffage de la mairie) et embauché un CUI, dont le salaire est subventionné à hauteur de 90 pour cent (Monsieur Jean-Pierre Pucci) afin de réaliser le petit entretien de nos bâtiments et de remettre à un niveau de confort suffisant les gîtes communaux.

Je voulais aussi vous signaler que notre site internet << www.sainpuits.fr >> est en passe d'être mis en ligne. Vous y trouverez de multiples informations sur la vie de notre village et nos visiteurs y apprécieront les services et les activités que Sainpuits peut leur proposer. Des pages sont disponibles pour les associations afin de faire connaître leurs activités. Nous souhaitons également y insérer une page interactive qui permettra de communiquer facilement entre nous.

Il me semble également important de vous informer que nos finances devront subir dès l'an prochain des diminutions sérieuses des dotations qui nous permettent de vivre. Il sera donc de notre responsabilité d'optimiser notre budget de fonctionnement afin d'éviter une hausse de pression fiscale. Dans cet esprit, nous avons proposé à la Communauté de communes de mettre en place des commandes groupées de fournitures et nous allons établir un code de << bonne conduite >> pour l'utilisation des équipements de la commune.

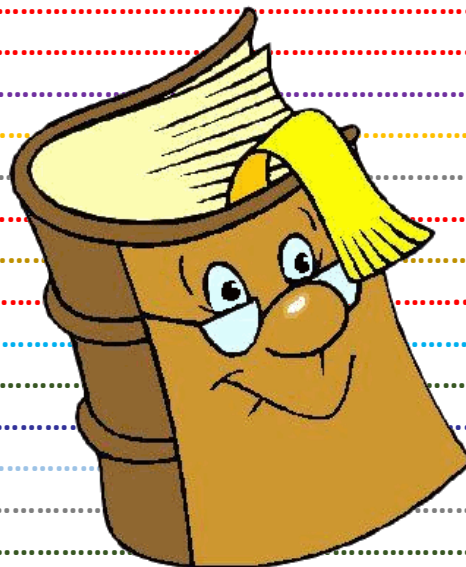
Pour conclure, au cours des mois à venir, nous continuerons à gérer la Commune au mieux des intérêts de chacun de ses habitants. Vous allez découvrir dans ce numéro les services qui sont mis à votre disposition. Notre engagement de développer le bien vivre ensemble reste notre priorité. J'aurai l'occasion de vous en reparler lors de la cérémonie des vœux.

Je reste votre dévoué.

Votre Maire,
Xavier PARENT

Sommaire

<input type="checkbox"/>	LE MOT DU MAIRE.....	page 2
<input type="checkbox"/>	SOMMAIRE.....	page 3
<input type="checkbox"/>	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	page 4
<input type="checkbox"/>	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	page 5
<input type="checkbox"/>	LA VIE communale.....	page 6
<input type="checkbox"/>	CONSEIL MUNICIPAL.....	page 7
<input type="checkbox"/>	BREVES DE VILLAGE.....	page 8
<input type="checkbox"/>	LE CORPS DE POMPIERS.....	page 9
<input type="checkbox"/>	COMITE DES FÊTES.....	page 10
<input type="checkbox"/>	SERVICES SOCIAUX.....	page 11
<input type="checkbox"/>	BIBLIOTHEQUE.....	page 12
<input type="checkbox"/>	LA FÊTE DE L'AGRICULTURE.....	page 13
<input type="checkbox"/>	CENTENAIRE 14-18 / EXPOSITION.....	page 14
<input type="checkbox"/>	LE GRAND VOYAGE DES GRUES.....	page 15
<input type="checkbox"/>	CONSEILS POUR L'HIVER.....	page 16
<input type="checkbox"/>	CADRE DE VIE.....	page 17
<input type="checkbox"/>	LE THEATRE.....	page 18
<input type="checkbox"/>	JEUX.....	page 19
<input type="checkbox"/>	INFORMATIONS PRATIQUES.....	page 20



VŒUX DE LA REDACTION

C'est avec tout notre attachement au service de la commune que le Maire et tous les conseillers municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année: C'est aussi dans le désir de renforcer le lien entre la municipalité et ses administrés que ce bulletin municipal doit continuer à vous informer. Que cette nouvelle année nous donne à tous matière à avancer pour le bien de tous !

**LES VŒUX DU MAIRE XAVIER PARENT
SERONT OFFICIELLEMENT FORMULES
LE SAMEDI 10 JANVIER A 16 H 30 A LA
SALLE DES FÊTES.**



SERVICES DE LA MAIRIE :

Pour les personnes seules ou qui se trouvent en mobilité réduite ou difficulté de déplacement pour faire leurs achats, un service de soutien pour les courses indispensables est disponible en téléphonant au N° de la Mairie 03 86 74 72 21. La boucherie THOMELIN à BOUHY sur simple appel propose un service de livraison gratuit pour les produits de bouche(03 86 26 44 60)

Nouvelle adresse utile : Elodie LAPLANCHE Maréchal-Ferrant : 07 88 48 96 46

La communauté de communes des Portes de Puisaye Forterre

Une communauté de commune est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) crée par la loi du 6 février 1992. Elle regroupe plusieurs communes d'un même territoire au sein d'un même espace de solidarité ayant un projet de développement commun. Elle exerce en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent. Pour ce faire elle dispose d'une fiscalité propre et du transfert de fiscalité des communes.

Notre Communauté de Communes « Porte de Puisaye Forterre » a été dénommé ainsi après la fusion le 01/01/2013 de la communauté de commune de Puisaye Nivernaise (6 communes) et de le communauté de commune de Saint Sauveur en Puisaye (11 communes) et suite au rattachement d'Etas la Sauvin

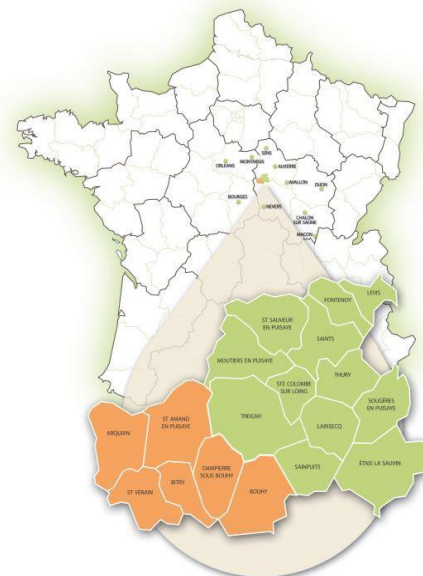
Notre EPCI couvre environ 508 km2 et possède une population de 3950 habitants

Depuis la fusion, un travail important d'harmonisation des compétences et de convearence des Fiscalités est réalisé pour unifier nos territoires. Ainsi aujourd'hui la CC des Portes de Puisaye Forterre exerce pour ses communes :

- *La compétence petite enfance*
- *La compétence jeunesse enfant loisir*
- *La compétence ANC (assainissement non collectif)*
- *La compétence rivière*

Pour répondre à ces différentes missions des investissements intercommunaux ont été mobilisés pour mettre en place différentes structures :

- *Crèche à MOUTIERS*
- *Maison de Santé à ST AMAND*
- *Maison de Santé à ST SAUVEUR*
- *Bureau et Bâtiment de la ZI de ST SAUVEUR*
- *Ateliers du château à ST AMAND*
- *Maison des services à ST AMAND*



L'intercommunalité répond à plusieurs objectifs.

C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet la France compte plus de 36700 communes, ce qui représente 40% de l'ensemble des communes de l'Union européenne de 27 **membres**. Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale.

En l'absence de refonte de la carte territoriale, l'intercommunalité rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales .L'intercommunalité **favorise aussi le développement économique local et la relance de l'aménagement du territoire.**

La communauté de la commune (suite)

Au niveau national, il s'agit, avec le consentement des communes, de mettre en place un maillage du territoire qui permette de répondre aux défis qui se posent au pays qu'il s'agisse des problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

Ceci est la **réponse pragmatique aux problèmes de gestion que rencontre l'ensemble des élus municipaux**, outil de l'aménagement du territoire national. La coopération intercommunale prépare la France à l'insertion européenne et à l'accélération des échanges économiques et humains.

L'organe délibérant fonctionne comme le conseil municipal: il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'**ECPI** en application du **principe de spécialité**. Notamment, il vote le budget ou les délégations de gestion d'un service public.

Il se réunit une fois par mois sur convocation du président. Ses délibérations sont publiques sauf demande de huis clos.

Les **conseillers communautaires de SAINPUITS au nombre de deux sont élus par les conseillers municipaux parmi leurs membres. SAINPUITS est représenté par notre Maire Xavier PARENT et par Fabrice Gallon.**

Le président, organe exécutif, est l'ordonnateur des dépenses. **Mme Pascale de Muraige lors de la séance du 22 Avril 2014 a été élue présidente de la communauté de communes Portes de Puisaye Forterre par les titulaires représentant les communes d'Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre sous Bouhy, Etais la Sauvin, Fontenoy, Lainsecq, Levis, Moutiers, Sainpuits, St Amand en Puisaye, Ste Colombe sur Loing, St Sauveur en Puisaye, Saints, Saint Verain, Sougères, Thury, Treigny-Perreuse.**

Le **Bureau** élu à la suite de la nomination de la présidente comprend les **attributions** suivantes

1^{er} Vice-Président : J. Massé (Arquian)

2^{eme} Vice-Président: N. Choubard(Lainsecq)

3^{eme} Vice-Président: J.Guémin(St Amand)

4^{eme} Vice-Président:C.Besson(St Sauveur)

La **désignation** des membres de la **commission VOIRIE** se fait en tenant compte d'un partage de territoire vu la superficie de la communauté de communes. Trois secteurs sont définis :

La Puisaye Nivernaise

La Puisaye Icaunaise Ouest

La Puisaye Icaunaise Est

SAINPUITS faisant partie de la Puisaye Icaunaise

comprenant également Etais, Fontenoy, Levis, Sougères, Thury a délégué pour sa représentation **Denis Delaflotte et Denis Pouillot.**

L'importance de l'intercommunalité ira croissante dans l'avenir . Ainsi la compétence voirie et son budget passent déjà en grande partie sous le contrôle de la communauté de communes.

Certaines décisions ont plus de poids vis-à-vis de l'état par la force du regroupement . Ainsi une motion de soutien à l'action de l'AMF (association des maires de France) a été votée la majorité sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat. Notre maire Xavier Parent faisant remarquer lors des débats que non seulement l'Etat mais aussi les collectivités territoriales devront faire des efforts en matière d'économie.

Fabrice GALLON.





Un constat :

La commune doit faire face aux contraintes financières et générales du moment . Les facteurs influant sur le budget de fonctionnement sont pour les recettes en 2015 la Dotation Globale de Financement et pour les dépenses les nouveaux rythmes scolaires, la TVA, etc... La DGF à recevoir subit une baisse notable dans la loi de finances 2015 imposant une baisse de onze milliards d'euros sur les budgets des collectivités territoriales. Notre commune n'échappant pas aux conséquences de ces décisions, le moment est arrivé de faire le point pour remédier au mieux à cette situation.

Les décisions :

L'étude PYXAIR

Ce bureau d'études référencé par l'Agence de l'environnement (opérateur de l'état) a pour mission la maîtrise de l'énergie. Nous lui avons confié la mission de réduire la consommation globale de l'énergie dans la commune. La Mairie, premier bâtiment concerné avec ses bureaux, les salles de classe et les logements, comprend un chauffage central alimenté par une chaudière au fuel. Selon les conclusions du rapport, elle doit être remplacée par une nouvelle plus performante à pellets. La nouvelle consommation sera réduite de près de la moitié et il est prévu une économie de 4.500 euros annuelle au total. Le projet bénéficie de subventions par le Conseil Régional, le FEDER (fonds européen) et la DETR.



Les Assurances

La commune a plusieurs contrats signés avec différentes compagnies . Il a été demandé aux principaux assureurs de la commune de faire une proposition globale pour assurer les biens de la commune. Après étude et comparaison la meilleure proposition sera retenue .

Le prêt bancaire

La baisse des échéances concernant l'emprunt des logements a été obtenue à un taux encadré de 2,8 % à 3,6% à la place du taux fixe de 4,3%

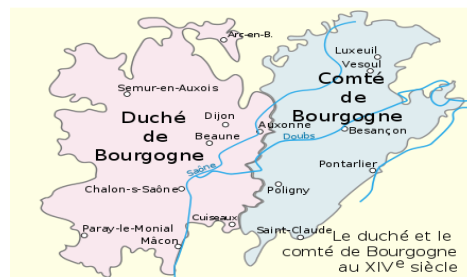
Les projets en attente

Ces projets sont soumis aux études de maîtres d'œuvre afin d'obtenir des subventions possibles. En particulier la troisième tranche de travaux sur l'Eglise et la restauration de la chapelle Notre Dame de Lorette sont concernées.

Conclusion

Nous sommes bien dans le temps où toutes les économies doivent être recherchées. Le budget de fonctionnement devra être l'élément le plus surveillé car c'est à partir de son résultat que dépend l'investissement. Le désengagement de l'Etat étant irréversible vis-à-vis des collectivités locales ce seront à elles de prévoir une gestion plus drastique dont le but essentiel sera de ne pas alourdir les taxes communales.

La restructuration de notre région via l'intercommunalité est déjà en cours et notre Bourgogne va fusionner avec la Franche-Comté. Vivre le mieux possible en attendant des lendemains plus optimistes tel est le souhait à exprimer pour chacun.



Extraits des comptes rendus des séances

Séance du 30 Juillet 2014

- **Rythmes scolaires** : le conseil adopte le projet d'activité sur l'année scolaire applicable à compter du 1^{er} Septembre 2014 , soit 4 fois 45 mn de nouvelles activités périscolaires faisant appel au professeur des écoles de Sainpuits et à un animateur.
- **Subventions aux associations** : il est attribué respectivement 200 euros à l'association « Les Amis du patrimoine religieux » et au groupement « Les Jeunes Agriculteurs » pour la fête agricole de l'Yonne organisée à Sainpuits.
- **Etude de la restauration de la Chapelle** : une étude de diagnostic est confiée au Cabinet LERICHE à AUXERRE pour montant de 3300€.
- **Etude de la restauration de L'Eglise 3eme tranche** : une étude de consultation de maitres d'œuvre est engagée.
- **Etude thermique et bilan énergétique pour le remplacement de la chaudière** : une étude est demandée auprès du bureau d'études PYXAIR à TOUCY pour un montant de 4500 euros HT.
- **Prix du repas à la cantine** : le prix du repas passe de 3,05 euros à 3,10 euros
- **Affaires diverses** : sont évoqués et soumis à la réflexion du Conseil les remplacements des panneaux cassés ou perdus . Concernant le croisement des Roses Petiots une signalisation sera posée par le Conseil Général de l'Yonne .

Séance du 9 septembre 2014

- **Création d'une Agence Technique Territoriale** : en application de l'article L 55111-1 du CGCT le Conseil donne un avis favorable
- **Contrat unique d'insertion** : le Conseil municipal accepte le principe de la signature d'un contrat unique d'insertion pour une période de douze mois afin de réaliser des travaux d'entretien du patrimoine communal
- **Allocation scolaire** : il sera alloué une allocation à chaque enfant étudiant au collège de 23€ et au-delà de 46€
- **Tarifs de la Salle des Fêtes** : le Conseil fixe les tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1^{er} Janvier 2015 comme suit :

• HABITANTS DE SAINPUITS	190 euros	• NON RESIDANTS	230 euros
• COMMERCIAUX	250 euros	• VIN D'HONNEUR	85 euros
• REUNION COMMERCIALE	130 euros		

Séance du 6 novembre 2014

- **Travaux sur Eglise** : le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre pour la troisième tranche de restauration de l'église à M. LERICHE à AUXERRE
- **Acquisition d'une chaudière** : le conseil municipal opte pour l'installation d'une chaudière à pellets pour le bâtiment de la mairie
- **Choix d'un assureur pour la commune** : décision différée pour étude complémentaire
- **Travaux d'aménagement voirie traverse du bourg** : après étude , sur proposition de l' A.T.R Toucy et afin de réduire la vitesse , un rond-point franchissable sera mis en test au carrefour RD 3/RD 66
- **Renégociation du Prêt** : le prêt bancaire concernant l'immeuble abritant les logements et le dépôt de pain est renégocié à la baisse auprès de la B.P.BFC.
- **Redevance chauffage des logements** : maintenue à l'identique
- **Cantine** : il est envisagé de recourir au prélèvement automatique des sommes dues avec un dépôt d'avance d'un mois
- **Affaires diverses** : deux décisions modificatives budgétaires sont prises concernant le poste études (Eglise) et le poste de rémunération (NAP) :
 - Nouvel itinéraire validé pour les chemins de randonnée
 - Subvention accordée à l'amicale des Pompiers
 - Distribution des colis de Noël prévue le 20 Décembre 2014

Brèves de village

SPANC

La mission du SPANC est de contrôler les installations d'assainissement non collectif. Lors de la réunion du 25 Novembre dernier la représentante du SPANC nous a présenté son bureau d'étude MD Concept qui sera chargé après avis de passage de vérifier au niveau de chaque propriété la conformité de l'installation. La visite et le rapport sur l'état des lieux présentent un coût de 66 euros pour le propriétaire sachant que cette somme est le résultat d'un abattement de 50% sur un montant de 132 euros initialement. La visite est obligatoire et la mise aux normes éventuelle devra se faire dans un délai de quatre ans.

LA MAISON DE SANTE DE PUISAYE FORTERRE(03 86 44 41 60)

La Doctoresse KORNMAN Laurène rejoint les médecins généralistes dans le listing du groupement. Plus de vingt spécialistes sont à votre disposition : Infirmières, podologue, orthophoniste, kiné, psychomotricienne, psychologie, chirurgien-dentiste, diététicienne, sage-femme, addictologue, psychiatrie ,ostéopathe, PMI, UNA.

BOURGOGNE HAUT DEBIT

Avec une autorisation de programme porté à 4,5 millions d'euros les conseillers généraux sont déterminés à voir progresser le très haut débit dans le département. Son déploiement doit s'opérer selon trois étapes. Nous sommes concernés par la première tranche (2014-2020) et SAINPUITS se trouve dans la zone prioritaire.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du 23 Décembre au 4 Janvier. Si urgence contacter le Maire ou les adjoints.

EXPOSITION

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale une exposition sera ouverte au public du 5 Janvier au 20 Janvier dans la salle de la bibliothèque au rez de chaussée de la Mairie.

RENOVATION DES BATIMENTS MUNICIPAUX

Dans le cadre d'un rajeunissement de l'existant par les employés municipaux certaines réalisations sont en cours ou terminées. Sont concernés les travaux de peinture des fenêtres, la récupération des enseignes lumineuses défectueuses des décorations de Noël, la réfection des toilettes de notre école

avant

après





A la cérémonie de la Ste Barbe en présence du Maire et du conseiller général Jean Massé on reconnaîtra de g à dr

Denis Pouillot Lieutenant et Chef de corps
Alain Sagette caporal-chef/**Éric Cavoy** caporal/**Denis Delaflotte** caporal-chef/**Sébastien Marlin** caporal/**Jean-Michel Bardot** caporal-chef/**Benoît Pouillot** caporal/**Bruno Bardot** première classe /**Christophe Deleyrolle** première classe/**Isabelle Guinault** première classe avec les représentants du CS de ST Sauveur et du chef de corps de SAINT

UN PEU D'HISTOIRE.....

Un nouveau règlement de la compagnie des sapeurs pompiers volontaires apparait en 1928. Il rappelle leur engagement dans les incendies de la commune et celui des communes voisines. Le recrutement concernera des hommes de bonne volonté de **18 à 40 ans**. Ils devront résider sur la commune et détenir une **honorabilité** reconnue. Ils devront déclarer leur candidature et il sera statué par un comité interne du rejet ou l'admission du candidat par délibération. L'engagement est de **huit** années . Les nouvelles obligations sont **une tenue irréprochable, le képi, le ceinturon, et sept manœuvres annuelles** effectuées à l'heure solaire de sept heures. **Tout absence injustifiée entraîne une amende de trois francs.** LA SAINTE FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Barbara princesse du IIIème siècle fut décapitée par son père. La légende rappelle la vengeance du ciel: la foudre s'abattit sur ce père maudit et le réduisit en poussière. Les pompiers prirent comme patronne cette femme infortunée devenue sainte et le temps transforma Barbara en Sainte Barbe. Cette année la Sainte Barbe fut riche en promotions et décorations.

ACTUELLEMENT



1ère classe
DELEYROLLE Christophe



1ère classe
BARDOT Bruno



Médaille d'argent
 15 ans de service
Isabelle GUINAULT



Lieutenant
 Chef de corps
Denis POUILLOT

Sous le commandement de **Denis Pouillot** engagé volontaire depuis 1971 , le corps des pompiers a effectué 14 sorties en 2014: 7 secours à personne dont un pilote ULM, 1 feu de paille, 6 opérations diverses. Cette année sera marquée par la sortie de **Michel Roux** après 36 années de service.

L'année 2014 a vu l'élaboration d'une convention unique relative aux Sapeurs-Pompiers volontaires des C.P.I . Cette convention a été signée entre le service départemental d'incendie et de secours de l'YONNE et le Maire . Elle porte sur les points suivants:

- Les modalités d'exercice des missions
- Les modalités relatives aux visites médicales et examens médicaux
- La gestion administrative du C.P.I et de la convention
- Les éléments de mise en œuvre de la convention
- La mise à disposition avec le sac de l'avant d'un défibrillateur.

Denis Delaflotte

Comité des Fêtes

Présidente Marie-Noëlle MARLIN

AGENDA PREMIER SEMESTRE

SAMEDI 24 JANVIER 2015

Gardez votre sapin et venez avec celui-ci alimenter le feu qui crépitera à 18H30. Après ce brasier de joie qui rappellera celui des brandons en mémoire du dieu gaulois Granus, vous êtes invités à une dégustation de galettes des rois accompagnée de la bolée de cidre traditionnelle, tout cela offert par le Comité des Fêtes. L'entrée pour le dépôt des sapins sur le terrain de sport se fera côté route de Perreuse. Les libations sont prévues dans la foulée à la Salle des fêtes.

DIMANCHE 1^{er} MARS

La FOIRE de SAINPUITS se tiendra traditionnellement autour de l'Eglise et la Mairie. Venez nombreux c'est le renouveau de l'année et l'occasion de se retrouver : Chevaux, buvette, stands, bal etc....

SAMEDI 9 MAI

TOURNOI DE FOOT avec en action une dizaine d'équipes qui régleront leur compte entre jeunes et moins jeunes, entre villages etc...Saucisses, Frites et Boissons diverses seront à l'honneur..

DIMANCHE 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une bonne expérience de l'année passée à renouveler impérativement.

EVENEMENTS PASSES

Tout d'abord un grand merci au club de l'Amitié pour leur participation aux décorations des fêtes de fin d'année et leur hospitalité traditionnelle lors de leur repas annuel. Ils se réunissent le premier mardi de chaque mois et perpétuent ainsi le lien de l'amitié (jeux divers, cartes etc...)Le dimanche 1^{er} Février le coq au vin est incontournable. Pour tout renseignement contacter Jacky Baron au 03 86 74 66 71.

Souignons les succès de la Madeleine, de la Bourse aux vêtements, du goûter de Noël avec l'arrivée du Père Noël pour les petits et du repas de Noël à la cantine décorée pour l'occasion avec un menu spécial .





Dans notre commune , le CCAS a pour vocation première de venir en aide aux personnes en difficulté (Séniors,jeunes,familles) . Il peut également intervenir dans l'animation et les projets d'activité sociale élaborés et adoptés par les élus locaux. Aujourd'hui à Sainpuits, les membres du CCAS composés d'un Président (Mr le Maire) et de deux représentants du Conseil Municipal (Séverine CAGNAT, Benoît VANTHYGEM) apportent du mieux possible des solutions ponctuelles aux personnes en difficulté financière mais aussi à celles qui éprouvent des difficultés dans leurs démarches avec les administrations comme la CAF la CPAM la MSA la CRAM etc.....

Un comité consultatif composé de personnes volontaires (demeurant à Sainpuits) a été référencé en vue de nous aider à débattre sur des sujets sensibles.

A ce jour le CCAS est un relai local de l'UDAF ainsi qu'un membre actif du conseil d'administration de l'UNA.

Pout tout besoin ou demande d'information vous pouvez entrer en contact avec les membres locaux du CCAS en contactant directement votre Mairie au numéro qui suit 03 86 74 72 21 .



L'Una

L'una Puisaye Forterre est une association d'aide à domicile dont les bureaux sont à Saint Sauveur (03 86 74 67 25). Les services qu'elle gère ont fait l'objet d'autorisation auprès du Conseil Général de l'Yonne. Le personnel qui intervient à votre domicile fera les tâches ménagères que vous ne pouvez plus assumer .

Cette possibilité s'adresse à toute personne qui estime en avoir besoin. La maladie, la dépendance, le handicap, la surcharge de travail etc.... sont des situations dont la pénibilité est un facteur de besoin d'aide à la maison ou d'accompagnement. Ainsi l'équipe de l'UNA peut intervenir en détachant soit un Auxiliaire de vie médicale qui assurera les actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas, repassage etc...) soit un Aide à domicile qui fera les travaux de ménage.

L'UNA prend en charge ce qui concerne l'administratif, le montage de votre dossier, la mise en place selon les disponibilités et les possibilités de chacun.

Un mode de paiement simplifié sera mis en place : CESU prépayé, chèque, prélèvement ou virement. Vous bénéficiez d'avantages fiscaux qui vous ouvrent droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50% des dépenses supportées dans l'année au titre de l'aide à domicile.

Enfin l'association s'engage en terme de garanties sur la qualité d'intervention , l'honnêteté des intervenants, le contrôle et le suivi des interventions effectuées par un encadrement qualifié. Enfin la gestion de l'UNA est assurée par des bénévoles, elle est donc désintéressée.

Séverine CAGNAT.

LE P'TIT COIN DES LECTEURS

Bibliothèque associative

Association loi de 1901

- De nombreux **ouvrages récents et thématiques** (terroir, policier, historique...)
- Un **coin jeunesse approprié** pour chaque âge (apprentissage de la lecture, albums illustrés, bandes dessinées, mangas...)



L'adhésion annuelle de **8€ par foyer** vous permet d'emprunter de nombreux livres tout en vous laissant le temps d'apprécier vos lectures sans délai de retour restrictif.

Venez en profiter !

POUR NOUS CONTACTER :

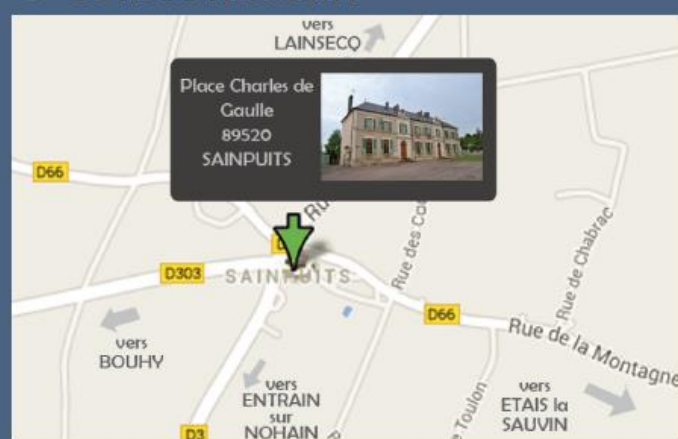
03.86.74.63.84

leptitcoindeslecteurs@hotmail.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

le Mercredi de 15h30 à 17h
le Samedi de 10h30 à 12h

OÙ NOUS TROUVER :



La fête de l'agriculture

En cette fin de mois d'Août à l'heure où les blés mûris et moissonnés ont laissé la place au chaume doré sous le soleil d'été, l'effervescence festive a gagné la campagne de Sainpuits. Les Barres sont à l'honneur et deviennent le théâtre d'un évènement majeur < **la traditionnelle fête de l'agriculture** > organisée par les jeunes agriculteurs du canton de Saint Sauveur en Puisaye qui se sont mobilisés d'arrache pied en proposant aux trois mille visiteurs présents pendant le week-end un espace dédié à leur métier .



Aux programmes de ces deux journées de liesse les animations pour grands et petits se sont enchainées sans discontinuer avec des lancers de bottes, les traditionnelles Moiss'Batt'Cross, les courses de sacs ou encore le Loto Bouse etc.... Et ce ne sont pas moins de six cents personnes qui ont profité du bœuf à la broche le samedi soir accompagné par ces petits vins de pays qui composent les effluves si particulières de l'atmosphère tranquille de notre terroir.



L'évènement a accueilli les finales départementale et inter-régionale du concours de labour. L'adresse, la minutie et la vitesse des opérations furent récompensées par les vivats des spectateurs admiratifs qui firent connaissance avec l'adresse de nos jeunes qui démontrèrent la compétence qu'ils exercent chaque jour en nous permettant d'admirer la beauté de notre campagne lorsque qu'au détour d'un chemin ou à l'arrêt d'un point de vue les promeneurs découvrent des tableaux colorés et somptueux.



Par ailleurs, une **charte** sur le foncier a été signée lors de l'inauguration de cet évènement qui a pour objectif de préserver l'agriculture et son foncier tout en permettant aux activités économiques de se développer. Ceci dans le but d'attirer l'attention sur l'exploitation des espaces inoccupés car destinés à des opérations sortant du domaine agricole en particulier autour des agglomérations urbaines ou de zones à fort développement commercial. L'histoire est là pour nous rappeler la vocation agricole de la France qui a toujours fait sa richesse .

Terre rouge des labours, fourrure verte du printemps
Coquelicots, nielles, bleuets, barbe bleue de l'épi
Gerbe dorée, angelus, lourde meule du moulin
Et dans la maison de l'enfance
L'odeur du feu et du pain
(J.Joubert)

Jean-Baptiste BRISSET



CENTENAIRE 14-18 / EXPOSITION

LE CONFLIT EN 1915

Le commandement passe à l'offensive en tentant de rompre la ligne de front en Champagne et en Artois. Les résultats sont insignifiants et les pertes en hommes énormes. Les Alliés perdent 260.000 hommes et les Allemands 156.000 hommes. Les blessés affluent. Pour la première fois « les gueules cassées » deviennent les témoins de ce massacre sans précédent.

A Sainpuits les grains et les fourrages ont été mis à l'abri. Les chevaux ont été achetés ou réquisitionnés par l'Armée. Le manque de paysans a des répercussions sur la superficie cultivée, ceci dû en partie à leur mobilisation prioritaire dès le début du conflit

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINPUITS

01/04/1915 : Le CM aborde le problème de l'assistance relative aux convalescents militaires.

Monsieur GREGOIRE prête son château de la BREUILLE et les lits de la demeure. La commune se charge de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage, du linge. Concernant l'accueil et l'acceptation des convalescents la commune précise qu'elle n'acceptera aucun soldat relevant ou atteint d'une maladie ou d'une affection épidémique ou contagieuse.

29/04/1915 : Selon les termes de la lettre de l'avocat Marmotan émanant du château de la BREUILLE, il est précisé que la commune touche une allocation journalière de 1 Fr 50 par convalescent. La commune s'engage à prendre les autres frais non couverts par l'allocation. Les soldats qui arrivent étant pratiquement guéris le problème du coût des médicaments ne se pose plus. La décision est prise à l'unanimité.

17/10/1915 : Concernant le secours aux prisonniers de guerre, le conseil vote une allocation de cent francs qui seront pris sur le crédit de la Fête Nationale (art 89 du budget primitif)

27/12/1915 : En raison de la mobilisation active les exploitants demandent à acquitter LA TAXE VICINALE en nature. En effet l'argent circulant se raréfie en ces temps difficiles et le troc devient un moyen courant pour payer. Le CM établit une liste de 17 contribuables qui sont exonérés de leurs obligations pour un total de 94 FR 21.

EXPOSITION DU CENTENAIRE A LA MAIRIE

LIEU : SALLE DE LA BIBLIOTHEQUE AU REZ DE CHAUSSEE DE LA MAIRIE
DU 07 JANVIER AU 31 JANVIER

LE MERCREDI DE 15H30 à 17H et le SAMEDI de 10H30 à 12H

THEME: SAINPUITS PENDANT LA GUERRE 14-18

L'exposition est basée sur les délibérations du conseil municipal et les archives communales.

4 AXES :

- UN VILLAGE
- DES HOMMES
- L'ASSISTANCE AUX CONVALESCENTS
- UN MONUMENT COMMEMORATIF

Le journée d'ouverture vous permettra de consulter les documents originaux en la possession de la Mairie.

Merci à la Présidente du p'tit coin des lecteurs qui met Le local à disposition pendant ses heures d'ouverture.

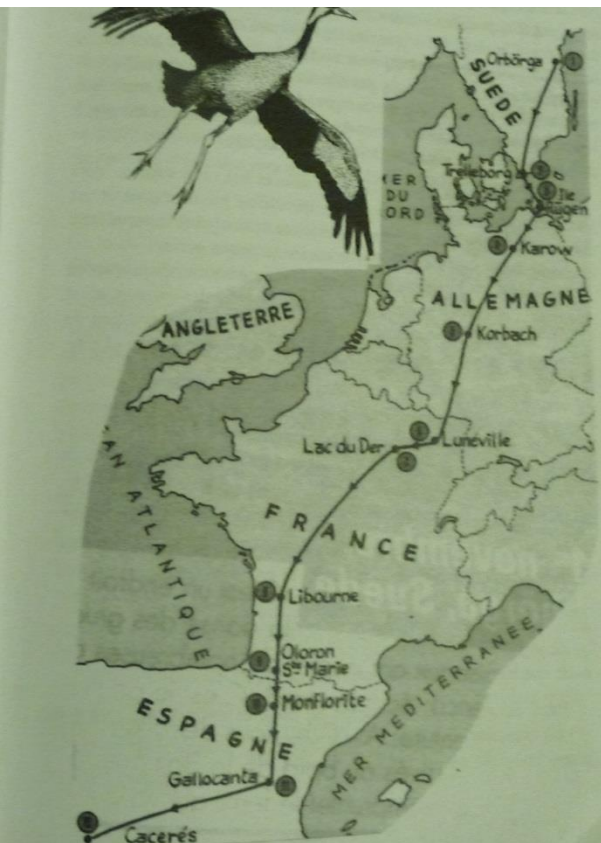
Christine ROUX, secrétaire de mairie.





LE PARCOURS MIGRATOIRE

Elles passent au-dessus de notre village à la moitié de leur parcours. Avec leurs deux petits par an elles volent en famille. Leur périple se fera de la Scandinavie à l'Espagne. Leur souci constant est la recherche du passage. Les difficultés que sont les brouillards, la bruine les forcent à se poser. Conscientes des dangers d'un vol à vue limitée elles préfèrent attendre une météo plus favorable pour repérer les points de relief qui sont indispensables à la bonne route migratoire. Leurs cris permanents constituent un dialogue qui est l'unique et intime lien qui les relie entre elles. Ce sont autant d'exhortations au combat et à l'encouragement à l'effort pour une cohésion totale. Tête et cou noir avec une calotte rouge la grue cendrée se reproduit en Mars dans les marais du Nord de l'Europe. Elles donnent naissance à deux grons au maximum qui vont passer d'un poids de 200 grammes à la naissance pour arriver à plus de 2 kg en 60 jours.



Nous allons suivre l'itinéraire d'une bande de grues cendrées . Elles mesurent 1 mètre 20 en moyenne, ont une envergure de 2 mètres 40 et pèsent environ sept kilos chacune. La nourriture diminue à cette époque où batraciens, escargots, limules et insectes se font plus rares dans les marais scandinaves . Dès le décollage elles assurent leur position dans l'escadrille pour naviguer confortablement afin de ne pas se gêner, position changeante en cas d'intempérie, de brume ou brouillard, de vent défavorable. Les voici déjà en vitesse de croisière non négligeable: Elles assurent 70 km/h de moyenne sachant qu'avec un vent favorable elles atteignent sans problème 90 km/h. Avec une vue particulièrement développée elles assurent leur itinéraire en fonction des reliefs. Ainsi elles peuvent détecter une silhouette humaine à plus de 500 mètres de distance. Elles ont déjà franchi l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud. Elles entrent en France en traversant la Lorraine pour arriver en Champagne où elles vont se poser sur le Lac du Der-Chantecoq lieu de rassemblement avec d'autres groupes

Après un repos mérité de quelques jours elles fileront vers le Sud-Ouest en passant au-dessus de Sainpuits.

Le massif central n'est plus très loin et elles vont apercevoir au loin cette difficulté qu'elles vont passer avec facilité en montant progressivement leur hauteur de vol. C'est en plein centre qu'elles le feront. Leurs cris deviennent plus fréquents car les grosses difficultés approchent. Chacune émet un cri toutes les dix secondes. Cette cacophonie les portera aux portes de Gascogne . Une demi journée leur aura suffi pour faire le Lac de Der jusqu'au Parc naturel des Landes. Certaines vont y demeurer trouvant là le nécessaire pour se nourrir. Nos amies sont granivores et vont ingérer maïs, orge, blé et graminées. Accessoirement trèfles, luzernes feront aussi l'affaire. Pour notre bande il faut continuer et franchir cette gigantesque barrière des Pyrénées. Dès le décollage elles glapissent, trompettent et caquettent. Elles sondent les cols et en bord d'océan trouvent le passage pour arriver en Espagne. Victoire! Encore 2 heures de vol pour s'arrêter à Gallocanta dans la sierra cantabrique en Octobre. En Mars on les verra passer en retour faisant exactement le même chemin mais à l'envers.



LA SANTÉ

Le FROID abaisse nos défenses naturelles et peut déprimer notre organisme. Pour lutter contre ses mauvais effets quelques grands principes sont à observer :

❖ L'ALIMENTATION

Privilégier les fruits et les légumes. Manger des oranges, clémentines, pommes et kiwis pour les fruits et préférer les carottes et les épinards pour les soupes et les légumes secs comme accompagnements. Vous emmagasinez ainsi les vitamines A et C essentielles pour assurer le bon fonctionnement de votre organisme.

❖ BIEN DORMIR

Se coucher à la même heure avec une tisane (verveine, tilleul) ou un lait chaud avec du miel et pour les connaisseurs une pointe de rhum ou d'eau de vie.

❖ SE COUVRIR

S'habiller chaudement mais confortablement pour éviter de transpirer en se couvrant la tête et le cou. 80% de la chaleur du corps s'échappe par le sommet du crâne. Observer impérativement une température de 19° maximum dans la maison et 18 ° dans la chambre. Vous alliez ainsi une économie de chauffage et une sensation de bien être

❖ L'HYGIENE

Se laver les mains avant de manger et après les changes de bébé, les passages aux toilettes et les transports. Pour les plus petits laver le nez à l'eau de mer.

❖ LES EXERCICES

La marche, les activités physiques et le sport activent le système immunitaire et combattent le stress.

❖ LA PROTECTION DE LA PEAU

Le froid agresse et dessèche la peau : D'où les tiraillements, les démangeaisons qui disparaîtront en utilisant les crèmes hydratantes, les baumes, les sticks à lèvres.

❖ LA VACCINATION

Après accord du médecin et selon la volonté du malade vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe. Les personnes de plus de 65 ans bénéficient de la gratuité. Sinon le traitement antigrippe homéopathique permet à partir d'une souche de virus atténué d'atténuer les symptômes grippaux (Influenzinum)

LA VOITURE

Neige, pluie, brouillard, verglas augmentent les risques.

Pensez à optimiser votre sécurité et assurer celle des autres.

❖ LA VITESSE

Il faut adapter sa vitesse aux conditions de circulation et augmenter la distance avec le véhicule qui précède. Le trottoir et les piétons sont des obstacles qui sont souvent évoqués lors des accidents à cette époque de l'année, il est donc nécessaire de laisser un espace suffisant pour les éviter.

❖ LA VISIBILITE

Vérifier tous les feux du véhicule. Il faut améliorer le champ de vision et **surtout être vu**. Penser aux feux de brouillard avant et arrière et allumer les feux de croisement le jour avec une mauvaise visibilité. Vérifier les balais d'essuie-glace, le liquide de lave glace. Avant de démarrer faites un dégivrage complet. Dégivrer l'habitacle et vérifier les accessoires de sécurité obligatoires.

❖ L'ADHÉRENCE

Une route mouillée est 2 fois plus glissante qu'une route sèche

Une route enneigée est 2 fois plus glissante qu'une route mouillée

Une route verglacée est 2 fois plus glissante qu'une route enneigée.

Pensez aux pneus Hiver et augmenter la pression des pneus de 0,2 bar s'il fait froid. N'oubliez pas qu'avec des pneus normaux la distance d'arrêt sur route mouillée est 2 fois plus grande.

Bonne route et bonne santé !

« Promenade à Sainpuits dans les vallons de Forterre vers la voie romaine »

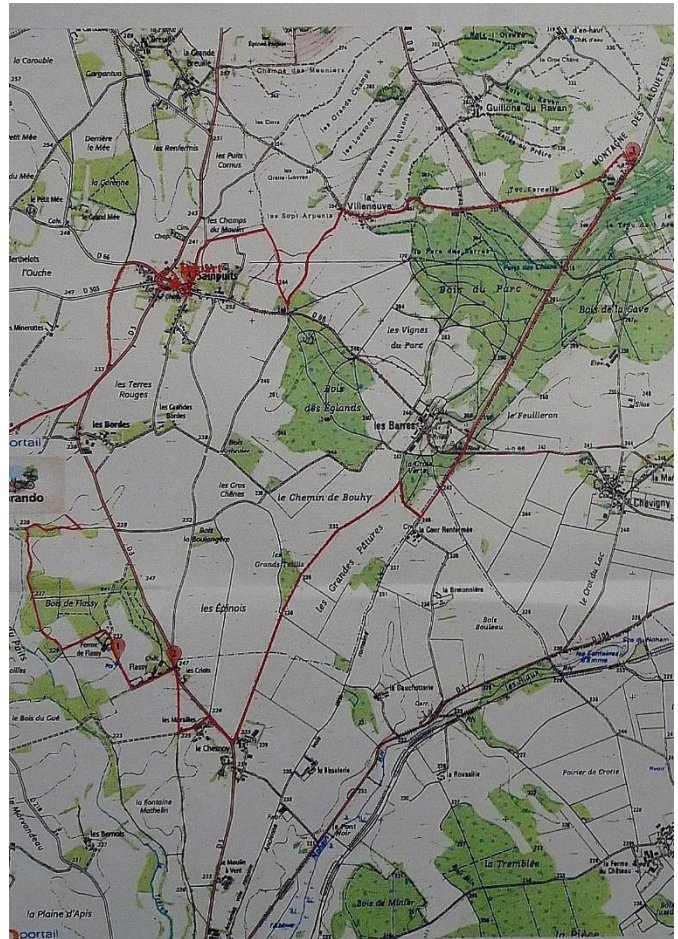
[Fiche technique](#)

Difficulté moyenne/5H40/18,31 km/de 220 m à 364m de dénivelé/à pied/VTC ou VTT/Raccourci possible/téléchargement possible VISIRANDO sur smartphone ou tablette/Adresse sur navigateur internet

<http://www.visorando.com/randonnee-/86616>

L'intérêt est la découverte du patrimoine de Sainpuits au cours d'une ballade alliant les points de vue, le charme des prés et des vallons, la fraîcheur des bois et la quiétude des hameaux.

Au passage proche d'une ferme vous y découvrirez un puits à manège à chevaux, témoignage d'une époque où les bêtes participaient aux nécessités vitales de l'homme. On atteint 362m au sommet de la montagne aux alouettes. Le point de vue est remarquable. On arrive au village pour retrouver la chapelle classée de N.D de Lorette et son histoire ainsi que l'Eglise de la Madeleine, patronne de Sainpuits. Des tables de pique nique sont disponibles au centre du village et les gîtes sont les relais pour les points touristiques.



SCHEMA D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tous concernés !

Les particuliers doivent maintenir leur installation individuelle en bon état et veiller à ce qu'il ne génère pas de risques pour la santé, la sécurité des personnes et l'environnement. Le SPANC est chargé de contrôler les installations neuves et existantes.

Pour tout besoin de renseignement s'adresser à :
Service Assainissement non collectif
115 av. ch. de Gaulle
89130 TOUCY
Tél : 03 86 44 80 10



LE THÉÂTRE



Aux arts etc..... Sanepuisiens ! Mais qu'est-ce donc ? Et bien chers Amis, apprenez qu'une nouvelle association culturelle vient de se créer dans votre si charmante ville.

Son but est de vous amener le théâtre, l'opéra-comique, la poésie et toutes formes de créations artistiques à portée de main, au plus près de chez vous

·
Pour cela , Catherine et Eric vous concocteront une programmation , une fois par trimestre, dans la mesure du possible et des disponibilités des artistes éventuels, pour vous aérer l'esprit, faire travailler vos zygomatiques si essentiel à la joie de vivre mais aussi nos méninges portant à la réflexion, selon le sujet proposé et dont nous pourrons discuter autour du verre de l'amitié proposé après la représentation

·
Cela sera aussi l'occasion d'organiser un festival de théâtre, dans la douceur de l'été, sur un week end, dont la date précise reste à déterminer

·
Plains d'idées me viennent en tête pour cet évènement où, je l'espère nous serons nombreux à partager ces instants de bonheur intense. Je souhaite aussi que ce festival soit partagé, associé avec le monde associatif de notre ville de Sainpuits, mais aussi des villes environnantes.

Cela demande des rencontres, des études, bref, du travail dont je ne manquerai pas de vous tenir informé. Afin de nous permettre de mieux nous connaître et de nous rencontrer, nous vous proposons de le faire, après avoir eu l'accord de Monsieur le Maire et de son équipe, lors du spectacle qui aura lieu dans la salle des fêtes de Sainpuits, pour une représentation qui se déroulera le SAMEDI 28 MARS 2015 au soir

·
Cette pièce, intitulée « Liberté à Brême » de Fassbinder, c'est déjà produite en banlieue Parisienne par l'atelier théâtre de Saulx les Chartoux au printemps dernier.

Le thème, pour vous mettre l'eau à la bouche, porte sur l'émancipation des femmes dans notre société depuis la nuit des temps. Ce besoin de reconnaissance, de liberté et d'égalité, légitime, nous amène à réfléchir, au travers d'une histoire vraie dont les faits se sont déroulés au début du XIX ème siècle, en Allemagne, dans la ville de Brême .

Résumé de la pièce Liberté à Brême

: Madame Gottfried Geesche, née Tim, veuve Miltenberger, fut décapité publiquement le 21 avril 1831 à Brême pour avoir empoisonné à l'arsenic quinze personnes de son entourage

·
De ce fait divers qui défraya la chronique, l'auteur Fassbinder tire une tragédie agressivement naïve de la vie bourgeoise. Geesche surgit du personnage historique comme une combattante Spontanée de la lutte des femmes. Sa douce et « Sainte » violence libère aussi bien les oppresseurs que les opprimés. Rien ici un message suggéré : tout affleure, se montre, se dit, se joue. Le faux semblant de l'idéologie et les faux détours de l'inconscient ne résistent pas à la simplicité sans équivoque d'une réalité placardée. Voilà, espérant vous voir nombreux lors de cette représentation, où nous pourrons débattre, échanger, entre nous, avec les comédiens, le metteur en scène Sophie Troise, et ainsi de nous rencontrer pour se connaître, autour d'un pot de l'amitié.

Très amicalement,
Duchemin Eric



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B		■			■					
C			■		■		■			
D								■		
E					■					
F		■								■
G							■		■	
H		■		■		■				
I								■		
J										

HORIZONTAL

- A) RUE DE SAINPUITS
- B) ILE / TAS DE FOIN
- C) THEATRE JAPONAIS / MONNAIE CHINOISE
- D) ESPECE D'ARBRE DEVANT L'EGLISE/ VERSUS
- E) SAINT ORFEVRE /SUCEE
- F) COURSES DE VOILIERS
- G) ACRES
- H) RIVIERE BALTIQUE
- I) ACCAPARE / TITANE CHIMIQUE
- J) ANODE ET CATHODE

VERTICAL

- 1) ESPOIR DE LONGEVITE
- 2) HUILE / ARTICLE DE SOUK
- 3) VIELLE CITE / CHAPELLE DE SAINPUITS
- 4) RETROUSSER / 99 à ROME
- 5) FLEURIT JAUNE EN MAI
- 6) ALERTAS / NATIONALE INVERSE
- 7) ARTICLE/ FILET AU TENNIS / PREFIXE D'OREILLE
- 8) EXAMINES / RAIDIT
- 9) ILS SONT à L'ECOLE / SAISON
- 10) RAISONNABLE / SAISIS

VIRELANGUES (à lire à haute voix)

Je veux et j'exige des excuses
Trois petites truites cuites , trois petites truites crues
Je cherche ces chiots chez Sancho , je cherche ces chats chez Sacha
Didon dina , dit-on , du dos d'un dodu dindon
Brosse la bâche , baisse la broche
Papier , panier , piano
La pipe au papa du pape Pie pue
Le loup lippu lut l'Oulipo

Solution mots croisés N°1

SAINPUITS
ENCASERNE
S-I-AA-TL
AR-EL-R-L
MADELEINE
EBENISTES
--S-OTEE-
IDIOTE—U
FORTERRAT
-TE-SAUGE

Informations pratiques

Mairie (secrétariat)

03 86 74 72 21

mairie-sainpuits@wanadoo.fr

Site Internet : www.sainpuits.fr

PHARMACIES (les plus proches)



SAINT-SAUVEUR 03 86 45 54 36

ENTRAINS 03 86 29 22 32

ETAIS 03 86 47 21 97

THURY..... 03 86 45 22 96

Pour la pharmacie de garde 17

MÉDECINS



Da Silva Moreira Paulo (Sainpuits)..... 03 86 74 68 57

Maison de la santé (Saint-sauveur) 03 86 44 41 60

Conseil Alain (Entrains) 03 86 29 22 11

AMBULANCES TAXIS

Champagnat (Etai) 03 86 47 20 61

Martin (Billy) 08 99 03 50 33

Ambulance taxis (Saint-Sauveur) 03 86 45 52 06

TAXI treignyçois03 86 45 57 50

VÉTÉRINAIRES



Dizien

1 route de Toucy Saint-Sauveur 03 86 45 58 90

Groupe Vétérinaire

Entrains-Varzy..... 03 86 29 44 67

Clinique Vétérinaire

Avenue du Général de Gaulle Toucy 03 86 44 14 75

URGENCES 06 78 58 08 85

En semaine de 19h00 à 8h00

Et du samedi 17h au lundi 8h00

CLINIQUE



Clinique du Nohain (Cosne sur Loire)

03 86 28 60 00 / 03 86 28 39 50

SERVICES D'URGENCE

15

Samu

17

Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy

03 86 44 11 17

18

Pompiers

Urgence centre Sainpuits

Denis Pouillot

06 75 59 06 69

LA POSTE

La Poste

1 rue de la Chapelle

03 86 74 71 61



EDF

Standard Toucy

03 86 44 29 15

Urgences – 09 72 67 50 89



SYNDICAT DES EAUX

03 86 44 01 42

AIDE AUX PERSONNES

Association d'aide à domicile

UNA Puisaye Forterre

03 86 74 67 25

ORDURES MÉNAGÈRES

0 800 584 762